

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3423

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Allisio, Mme Auзанot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Villedieu et M. Tivoli

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	0	1 500 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
TOTAUX	0	1 500 000
SOLDE	-1 500 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de retirer 1 500 000 € du point « subventions aux Alliances Françaises locales » de la sous action « langue française et diversité linguistique » de l'action n° 2 « coopération culturelle et promotion du français » du programme n° 185 « : diplomatie culturelle et d'influence ».

Les Alliances Françaises locales ont pour but de promouvoir la langue et la culture française dans les pays partenaires, via l'organisation d'évènements culturels, scientifiques, sportifs ou festifs.

Parmi les évènements organisés par ces Alliances locales, on y trouve des actions n'ayant aucun rapport ni avec la langue ni avec la culture française.

L'Alliance locale basée en Equateur a par exemple organisé une présentation de bandes dessinées africaines, avec des tracts promotionnels écrits en écriture inclusive. Au Nigéria, une journée mondiale de la musique promouvant le jazz, le RnB ou le Hip-Hop fut organisée avec une campagne promotionnelle rédigée intégralement en anglais.

Les Alliances locales doivent se contenir à leur mission, l'argent du contribuable ventilé à leur profit ne doit pas avoir pour finalité l'organisation d'évènement sans lien (ou avec un lien lointain) avec la culture et la langue française.